

## LE MOIS DE DECEMBRE AUX PEPINIERES THUILLEAUX

Producteur d'arbres et conifères de grandes tailles  
cultivés en isolé 3m x 3m minimum



Bonjour à tous,

Parmi les bonnes résolutions de 2019, en voici une pour tous les propriétaires de sapin de Noël : ne pas jeter son arbre sur le trottoir (interdit par la loi et passible de 150 euros d'amende).

Pour éviter ce genre de problème, mieux vaut opter pour une solution plus écologique. Le recyclage vise à valoriser les déchets verts. Pour cela vous pouvez les déposer en déchetterie ou dans des points de collecte. Les sapins sont transformés en broyat, par la suite utilisé comme paillage sur les massifs des jardins. Vous pouvez également le transformer en bois de chauffage ou en abris à insectes. Si vous avez opté pour un sapin en pot, il sera possible de le replanter après les fêtes.

La pépinière sera fermée  
du 22 décembre au 01 janvier.



L'équipe THUILLEAUX  
vous souhaite de bonnes et  
heureuses fêtes de fin d'année.



PINUS parviflora Glauca



Confection d'un AESCULUS en bac bois.

### Ce mois-ci, on n'oublie pas de :

- Planter des arbres.
- Tailler les arbres caducs – pour les persistants ne pas tailler en période de grand gel.
- Nettoyer les écorces.
- Transplanter les arbres non persistants mal placés.
- Surveiller l'arrosage des conifères plantés dans l'année.

### Travaux actuels en pépinière :

- Marquages,
- Réservations des végétaux
- Arrachages
- Confection de Bacs bois
- Débardage
- Chargements
- Livraisons

